



80^e Congrès mondial des bibliothèques et de l'information de l'IFLA
16 – 22 août 2014, Lyon (France)

Sections IFLA : **Préservation et conservation, Informatique et Bibliothèques nationales**

Appel à communications

Conservation des livres numériques : les meilleures pratiques en bibliothèque

Depuis quelques années, nous assistons à l'essor du marché du livre numérique. Ce nouveau format de publication semble être un défi important pour les bibliothèques numériques : les modèles et les concepts sur lesquels elles reposent ainsi que les méthodes de travail utilisées sont remises en question. Il ne fait aucun doute que les livres numériques font partie intégrante de notre héritage culturel. Toutefois, leur conservation pose de nombreux problèmes. Les bibliothèques doivent donc impérativement trouver des solutions concrètes pour gérer de nouveaux formats de données, de nouveaux modes d'accès ainsi que les problèmes juridiques et techniques que pose leur conservation. Cette session, conjointe aux Sections Préservation et conservation, Informatique et Bibliothèques nationales, sera l'occasion de présenter différents points de vue sur le livre numérique, différentes solutions et des modèles organisationnels innovants pour sa gestion en bibliothèque.

Les communications devront aborder l'un des thèmes suivants :

Problèmes juridiques et organisationnels

- Problèmes juridiques : comment définir un livre numérique en termes juridiques ? Comment, avec la législation actuelle, organiser le dépôt légal des livres numériques ? Comment faire face aux restrictions liées au droit d'auteur ?
- Exemples de coopération avec les éditeurs : comment identifier le(s) bon(s) interlocuteur(s) dans le travail de gestion et de vente des livres numériques ? Comment créer une relation de confiance avec les éditeurs ?
- Exemples d'organisation : quel service peut se charger du dépôt légal des livres numériques : le service informatique, le service déjà chargé du dépôt légal ou un département de collection spécifique ? Comment impliquer les responsables dans la promotion des livres numériques (en salle de lecture, par des services à distance, etc.) ? Comment les impliquer dans leur gestion et leur conservation ? Quelles compétences pour la gestion des livres numériques ?
- Comment la gestion des livres numériques trouve sa place dans le dépôt légal, déjà très important, des supports numériques : livres numériques, revues électroniques, archives du web ? Faut-il changer nos méthodes de travail ?

Problèmes techniques

- Problèmes liés aux formats des livres numériques : comment gérer la diversité des formats ? Quel format privilégier ou rejeter pour la collection et la conservation? Comment gérer les formats complexes de livres numériques comme l'EPUB3 qui permet d'intégrer des vidéos et des fichiers interactifs ?
- Problèmes liés aux formats des métadonnées : comment utiliser les formats de métadonnées des éditeurs pour automatiser la description bibliographique ? Comment distribuer et partager les descriptions bibliographiques de livres numériques (entre bibliothèques, dans le web de données, etc.) ?
- Problèmes liés aux DRM : les principaux vendeurs de livres numériques n'empêchent-ils pas leur conservation ?
- Problèmes liés à l'accès et à la conservation à long terme des livres numériques : quels outils sont nécessaires actuellement pour avoir accès à un livre numérique et le lire ? En salle de lecture et à distance ? Quels outils seront nécessaires dans le futur ?

Consignes

Les propositions de communication ne devront pas excéder une page. Les intervenants retenus devront soumettre leur communication avant le 15 mai 2014 conformément aux consignes de l'IFLA sur les communications, publiées sur le site web de l'IFLA à l'adresse suivante : <http://www.ifla.org/officers-corner/key-documents>. Durant la conférence, les intervenants auront 15 minutes pour présenter leur travail et 5 minutes de discussion avec la salle.

Les propositions devront contenir les informations suivantes :

- Nom, profession et institution de l'/des intervenant(s)
- Titre de la présentation
- Adresse postale et mail de l'/des intervenant(s)
- Courte biographie de chaque intervenant avec le détail ses expériences prouvant sa légitimité sur le sujet proposé
- Un ou deux paragraphes argumentés sur les principaux points abordés dans la communication et sur les bénéfices pour le(s) participant(s) à présenter ce sujet à la conférence
- Langue de l'intervention
- Coordonnées de la personne à contacter pour donner réponse à la proposition

Les propositions devront être envoyées avant le **9 février 2014** à :

Alenka Kavčič-Čolić

email : Alenka.Kavcic@nuk.uni-lj.si

Veillez indiquer en objet du mail : « IFLA_livres numériques_ » suivi de votre nom (ex : « IFLA_livres numériques_KavcicColic »).

Le **14 mars 2014**, la personne figurant en contact saura si la proposition a été retenue ou non. Les communications sélectionnées et incluses au programme devront être soumises dans une des langues officielles de l'IFLA avant le **15 mai 2014**.

À noter

- Le comité souhaite des communications présentant des solutions concrètes. Les communications présentant des solutions réutilisables dans de multiples contextes feront l'objet d'une attention particulière et auront plus de chance d'être incluses au programme des

conférences. Les communications qui seront purement théoriques ou présentant des solutions inapplicables dans un autre contexte auront moins de chance d'être acceptées.

- Les communications acceptées devront être présentées par leur ou l'un de leurs auteurs en personne au congrès annuel de l'IFLA qui se tiendra à Lyon du 16 au 22 août 2014.
- Les auteurs doivent autoriser la publication (non exclusive) de leur(s) communication(s) retenue(s) pour cette session sur le site web de l'IFLA et dans sa bibliothèque numérique. Les communications acceptées mais non présentées par l'auteur ou l'un de ses auteurs à la conférence ne seront pas publiées sur le site web officiel de la conférence ni ne pourront concourir pour le prix de la meilleure communication de la conférence.

Dates à retenir

9 février 2014 : date limite d'envoi des propositions

14 mars 2014 : annonce des propositions retenues

15 mai 2014 : date limite d'envoi des communications

Frais

Toutes les dépenses (inscription à la conférence, hébergement, transport et frais annexes) sont à la charge de l'intervenant. En aucun cas, l'IFLA ne peut apporter une aide financière. Seuls les intervenants peuvent bénéficier d'une exemption des frais d'inscription le jour de leur intervention.

<http://conference.ifla.org/ifla80/calls-for-papers/digital-preservation-ebooks-best-practice-libraries>